

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Lavaltrie vous présente son nouveau site Web!

Lavaltrie, le 20 février 2019 – Le 19 février dernier, la Ville de Lavaltrie procédait à la mise en ligne de son tout nouveau site Web. Maintenant doté d'un outil de recherche performant et d'un menu plus convivial, le nouveau site web de la Ville de Lavaltrie est visuellement plus épuré et présente un contenu adapté, clair et concis, afin d'assurer une compréhension optimale de l'information.

Un outil de recherche performant

L'ancien site Web de la Ville ne disposait d'aucun outil de recherche, alors que le nouveau site renferme un outil de recherche des plus performants, qui saura assurément rendre l'expérience de l'utilisateur beaucoup plus simple et rapide.

« Le conseil municipal est heureux de vous présenter ce nouveau site et ses nouvelles fonctionnalités. Il saura assurément faciliter la recherche d'information de nos visiteurs. Tel qu'énoncé à travers la mission établie dans le cadre de l'exercice de planification stratégique, nous souhaitons répondre aux besoins de notre population de manière innovante et efficace, afin de simplifier leur quotidien » a mentionné le maire, Christian Goulet.

Des sections conçues spécifiquement pour les familles et les aînés

Tel que prévu au plan d'action de la Politique de la famille et des aînés de Lavaltrie, des sections conçues spécifiquement pour les familles et les aînés ont été créées sur le nouveau site Web. Ainsi, en déroulant la page d'accueil il est possible d'y apercevoir les deux pages distinctes. Chacune d'elle contient de l'information dédiée à son public cible permettant ainsi de découvrir, sous une même page, les services, les activités et les informations qui les concernent.

Un « portail citoyen »

Un « portail citoyen » a également été ajouté à ce nouveau site, rendant ainsi accessible une panoplie de services en ligne pour la population lavaltrioise comme, par exemple, le compte de taxes en ligne, un service de plaintes et de requêtes, le paiement de constats d'infraction, etc.

Une infolettre

Une infolettre sera dorénavant transmise par courriel, environ 8 à 10 fois par année, aux citoyens qui se seront inscrits par l'entremise du tout nouveau site Web (au bas complètement de la page d'accueil).

Des concours

Les résidents de Lavaltrie qui s'inscriront au « portail citoyen » courront la chance de remporter l'un des trois iPad offerts pour l'occasion! De plus, ceux et celles qui adhéreront à l'infolettre pourraient remporter l'un des cinq chèques-cadeaux d'une valeur de 100 \$ chacun chez l'un de nos commerçants lavaltriois. Le concours prend fin le 15 mars et le tirage se fera le 22 mars. Les gagnants seront contactés par l'entremise de leur adresse courriel. Le nom des gagnants sera également dévoilé sur la page Facebook de la Ville de Lavaltrie à la suite du tirage.

Vous avez des questions ou des commentaires?

La Ville de Lavaltrie vous invite à transmettre vos questions et/ou commentaires au sujet du nouveau site Web à communications@ville.lavaltrie.qc.ca. Bonne visite!

-30-

Source : Mélanie Roch
Agente de communication | Ville de Lavaltrie
450 586-2921, poste 2249
mroch@ville.lavaltrie.qc.ca